

Le bon appareil au bon endroit

Le remplacement d'un ancien appareil par un nouvel équipement répond à un besoin spécifique et fait donc toujours l'objet d'un choix stratégique pour une station. Le télésiège des 2 Croix n'échappe pas à cette règle: il permettra d'améliorer la fluidité sur la partie haute du domaine des Sybelles et de faciliter encore le passage d'un secteur à un autre.



Implanté sur les pentes de l'Ouillon, en haut du domaine skiable, le nouveau télésiège des 2 Croix a pour mission de remplacer un ancien télésiège à enrouleurs ne répondant plus aux attentes des skieurs en termes de confort et de débit. Sa mise en œuvre témoigne de la continuité d'une collaboration basée sur la confiance entre GMM et la Sorem, déjà concrétisée par la construction de cinq appareils. Ce télésiège 4 places pinces fixes est équipé d'une gare motrice / tension de type 7+, d'un tapis d'aide à l'embarquement bicolore assorti aux

assises et dossiers des sièges, et bénéficie de toutes les innovations GMM. Autant de caractéristiques qui permettent d'assurer un débit fluide de 2 200 personnes / heure et une liaison efficace entre la Toussuire, Saint-Sorlin d'Arve et le Corbier.

Le télésiège des 2 Croix, livré clef en main en novembre 2019, a été fabriqué à 90 % en région Auvergne Rhône-Alpes. Lors de sa construction, une attention particulière a été portée, comme d'habitude, à la préservation de l'environnement. ●

ÉDITO

Quand relance rime avec résilience

Oui, la montagne a encore montré sa résilience en cette année blanche (plutôt noire)... pour la pratique du ski alpin en stations. Et la résilience, qui désigne la résistance aux chocs et la capacité à rebondir, est vraiment le mot adéquat pour désigner cette caractéristique de la montagne.

Oui, nous allons nous adapter à cette catastrophe qui nous touche tous, exploitants, hébergeurs, restaurateurs, fournisseurs divers et variés qui vivons de ces activités liées au ski.

Bien sûr, il y a les aides qui vont compenser une partie des pertes, mais nous percevons déjà la faculté de la montagne à changer de démarche avec la prise en compte des nouvelles attentes des clients.

Le développement des aménagements ne se fera que s'il est durable et respectueux des tendances actuelles : optimisation des sites, recyclage du matériel, protection de l'environnement et économie dans les investissements.

Inévitablement, la plus grosse difficulté à supporter est l'absence de perspectives pour cette année et nous saurons faire le dos rond pour passer ce mauvais pas. Mais, par-dessus tout, inventons la montagne de demain car elle dispose de formidables ressources pour nous permettre de rebondir.

Nous sommes là pour soutenir cette nouvelle approche et vous aider à remonter la pente !

Gilles Kraan, Président



Appareils reconditionnés : ils assurent aussi dans le temps !

Dans certaines situations, il s'avère tout à fait opportun d'orienter les investissements vers un appareil reconditionné qui permet à la fois de profiter d'un rapport qualité / prix particulièrement pertinent mais également de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire. Certaines questions se posent souvent au moment de prendre la décision, notamment en matière de durée de vie, d'entretien et de sécurité.

Un télésiège reconditionné nécessite, en termes d'entretien, un contrôle tous les 5 ans, c'est à dire plus fréquemment qu'un appareil neuf dans la première partie de sa vie. Néanmoins, cette contrainte est largement compensée par son coût d'acquisition moindre et les économies réalisées demeurent substantielles. En matière de sécurité, la réglementation est très stricte : certaines pièces doivent être modifiées pour être mises en conformité avec la réglementation en vigueur aujourd'hui. Cependant, cette mise en conformité reste moins onéreuse et contraignante que l'actuelle norme CE.

En ce qui concerne les téléskis, l'opération de récupération est encore plus intéressante. En effet, après la grande inspection de 30 ans, le matériel repart purement et simplement pour... 30 ans ! Ni plus ni moins qu'une deuxième vie aussi longue que la première ! Et, pour les téléskis comme pour les télésièges, GMM a mis en place depuis plus de 10 ans des solutions qui assurent un niveau de sécurité équivalent à celui d'un appareil neuf, que ce soit pour les skieurs ou pour le personnel de la station en charge de l'exploitation et de l'entretien.

Si l'idéal est de récupérer un téléski ou un télésiège de sa propre station, ce n'est malheureusement pas toujours possible. Dans ce cas, le plus important est de faire l'acquisition d'un équipement dans de bonnes conditions et de s'assurer de la qualité de sa réhabilitation. L'échelle d'économie doit être de l'ordre de 30 % minimum ce qui correspond à un bon ratio entre un appareil reconditionné et un neuf.



TK Figaro - Carroz d'Arâches et à droite, TS Génepy - Super Dévoluy.



Ci-dessus : TK du Louret - Serre Eyraud. À droite : TK des Alpes - le Corbier.



Dans ce contexte, le positionnement de GMM en tant qu'intermédiaire s'avère particulièrement pertinent car les équipes sont en capacité de suivre le démontage d'un appareil dans une station, le stockage puis le remontage dans une autre. À cet égard, GMM dispose de téléskis prêts à être réinstallés en fonction de vos différents projets. ●



ET LA SOLIDARITÉ DANS TOUT ÇA ?

Depuis plusieurs années, certains grands domaines font le choix de se rapprocher de petites stations et de signer avec elles des accords de collaboration. Ce type de collaboration peut se traduire de différentes manières : mise à disposition d'expertise, de soutien, d'accompagnement technique, voire don de matériel, partage d'actions marketing, mise en place de relais de communication, etc. Le bénéfice est double, la petite station bénéficie d'un soutien concret à son développement tandis que la grande profite à terme d'un réservoir de nouveaux pratiquants qui, après avoir fait leurs premières traces dans des conditions adaptées, seront habilement orientés vers elle. Alors gageons que les téléskis et les télésièges qui sont encore trop souvent ferrailés faute d'opportunité ou de temps pour les orienter vers un nouvel usage, trouvent une seconde vie, réhabilités, dans une autre station. La démarche vous intéresse ? Parlons-en !

Opération vélos groupés !

Un nombre de plus en plus important de télésièges ont une double vie : en complément de leur fonctionnement hivernal, ils sont désormais sollicités l'été dans le cadre des activités outdoor proposées par les stations et en particulier pour monter les VVTistes et leur vélo.

À cet effet il existe actuellement des accessoires rapportés sur le siège mais ils n'acceptent en général l'accroche que d'un seul vélo à la fois et nécessitent de ralentir le télésiège à chaque manipulation, en gare de départ et en gare d'arrivée. Afin d'adapter l'équipement à ces nouveaux usages et en réduire les contraintes, le Bureau d'Étude de GMM réfléchit actuellement sur deux projets.

Le premier concerne un porte-VTT groupé destiné à accrocher 3 VTT par véhicule. Le principe est d'intercaler un groupe de 4 ou 5 de ces véhicules porte-VTT entre des sièges destinés aux passagers. Les pratiquants laissent leur vélo en bas et ne s'occupent de rien. Ils montent tranquillement, les vélos suivent quelques minutes plus tard et ils n'ont plus qu'à les récupérer en gare d'arrivée. L'avantage en termes d'exploitation est net : le télésiège est ralenti une fois pour le chargement de tous les VTT sur le groupe de véhicules dédiés et une autre fois au moment du déchargement en gare amont. Le reste du temps, il peut fonctionner à vitesse normale. Dans le second projet, l'originalité du véhicule est de pouvoir transporter à la fois des personnes et des VTT (2 personnes, 2 VTT). Le dispositif est basé sur



le siège habituel GMM mais ici le châssis 4 places est remplacé par un châssis réduit à 2 places ; ce qui laisse de l'espace pour fixer un porte-VTT de chaque côté. L'idée est de faire charger et décharger les vélos par les cyclistes eux-mêmes, et de minimiser le levage des vélos pour plus de confort. Et vous, futurs exploitants de ces innovations sur le terrain, qu'en pensez-vous ?... Nous attendons vos réactions. ●



TRAVAUX

La saison 2022, ça commence aujourd'hui !

On ne le répétera jamais assez: «anticiper c'est gagner». Et, pour une fois, nous ne faisons pas, ici, simplement référence à la commande d'un téléski ou d'un télésiège, mais plutôt à l'ensemble des démarches administratives qui doivent l'anticiper.

Échelle de temps et saisonnalité

Tout projet se construit sur une échelle de temps bien sûr, mais il n'est pas inutile de rappeler que ses différentes phases ne sont pas de même durée. La mise en œuvre d'un appel d'offres se compte en mois et la construction d'un appareil se gère sur une saison. La phase des formalités administratives, nécessairement antérieure, quant à elle nécessite à minima six mois: du dépôt de la DAET en passant par la gestion du foncier, les études d'impact voire les éventuels recours à traiter... ce processus peut prendre plus d'une année d'instruction. Et si l'on ajoute l'incontournable saisonnalité des travaux, il s'avère qu'engager un projet avec quelques mois de retard peut se solder au final par...une année de décalage ! Il est donc indispensable de penser dès maintenant aux appareils à construire en été 2022 et de lancer les dossiers avant l'été 2021 !

Le printemps à ne pas manquer

Prenons l'exemple du téléski à enrouleurs du Col à Saint-Gervais. Le projet date de 2 ou 3 ans et concerne la translation du front de neige de 1 400 à 1 900 m d'altitude afin de s'adapter aux effets du réchauffement climatique. Plusieurs aménagements sont prévus parmi lesquels le remplacement d'un téléski à perches débrayables, de niveau assez difficile, construit avant 1970, par un téléski à enrouleurs, accessible aux débutants, facile à exploiter et à utiliser, et un tapis skieur couvert. Dans ce dossier, toutes les démarches administratives avaient été engagées l'année précédente. Le permis de construire a été déposé bien avant la consultation auprès des constructeurs – et c'est ce qu'il faut faire aujourd'hui – qui a eu lieu en avril 2020. Le choix s'est porté sur GMM mi-juillet et les travaux ont pu commencer 2 à 3 semaines plus tard pour s'achever en octobre et livrer un équipement opérationnel en décembre 2020 pour le début de saison. ●

TENDANCES

Les téléskis à perches débrayables tiennent le terrain !

Rapides, avec une mise en service facile après intempéries, acceptant des tracés avec angle, les téléskis à perches débrayables multiplient les avantages et confirment leur pertinence dans de nombreuses configurations. Les derniers nés issus des ateliers GMM se sont même offert le luxe de tourner cet hiver pour desservir les pistes de slalom qui leur étaient associées !



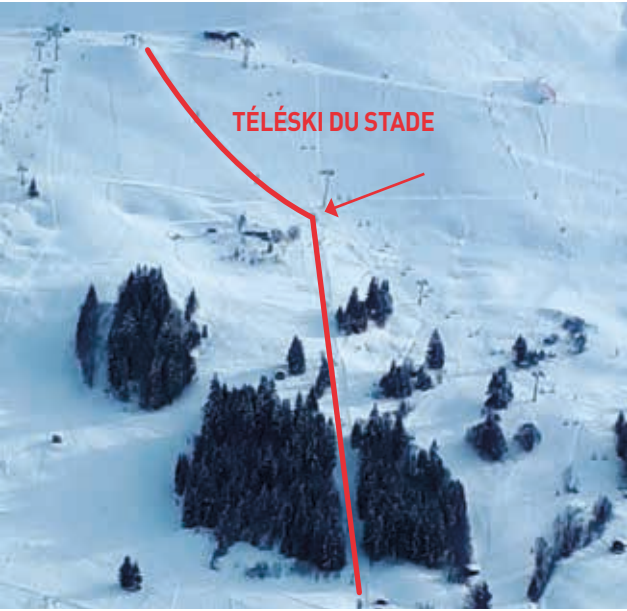
Le nouveau téléski du Colombier à Auron

Compte tenu de l'implantation et de l'usage, deux éléments ont été décisifs dans le choix d'un téléski débrayable par rapport à son homologue à enrouleurs. Tout d'abord une vitesse sensiblement plus élevée: 3,7 m/seconde pour le TK débrayable contre 3,20 m/seconde pour le TK à enrouleurs. Et ensuite sa disponibilité immédiate: les perches ne restant pas sur le câble pendant les périodes d'arrêt, nul besoin de préparation ou d'interventions de déneigement pour le mettre en route en cas de givre ou de neige abondante. Enfin, un lâcher sous

poulie au sommet à plus de 3,20 m/seconde assure un fonctionnement de manière garantie, sans arrêt intempestif.

Le téléski du Stade au Grand-Bornand

Suite à la restructuration d'une partie du domaine skiable et la construction d'un nouveau télésiège qui est venu couper sa ligne, il est devenu nécessaire, pour intégrer la nouvelle distribution des pistes, de déplacer le téléski du Stade, de modifier son tracé et de lui ajouter un angle. Ce fut chose faite l'été dernier et le nouvel appareil a pu desservir dès cet hiver les pistes d'entraînement adjacentes. ●



DÉVELOPPEMENT

En 2021, GMM ouvre de nouvelles pistes à l'international !

Téléski de Puig Falco à Boi Taüll Espagne ▶

Une fois n'est pas coutume, c'est un téléski à perches débrayables qui va remplacer un télésiège à pinces fixes actuellement implanté sur le plus haut point skiable d'Espagne (2 750 m). Moins sensible au givre et aux vents puissants, cette nouvelle remontée mécanique pourra continuer de fonctionner dans des conditions météo parfois compliquées. Elle sera plus confortable pour les skieurs mais également plus facile d'exploitation et d'entretien pour les équipes de la station, toutes les perches étant mises à l'abri en gare aval.

Téléski de Corbatière à La Sagne Jura Suisse

La relative bonne saison des stations de ski suisses se traduit par de nouveaux investissements destinés à améliorer leurs équipements et leurs domaines skiables. C'est le cas de La Sagne qui va moderniser un téléski d'une soixantaine d'années. Le remplacement des pylônes, des potences et des balanciers est programmé cet été tandis que la gare motrice sera remplacée en 2022.



Téléski du Stade à Gstaad Canton de Vaud

Dans un pays qui privilégie plus souvent les téléskis à enrouleurs, le téléski à perches débrayables a néanmoins cette fois fait valoir ses atouts: rapidité, disponibilité immédiate en début de journée et possibilité de placer un angle sur le trajet dans de bonnes conditions. Le prochain Téléski du stade à Gstaad sera construit par GMM. Implanté sur une partie très pentue du domaine skiable, il desservira une piste de slalom. Les études sont en cours pour un démarrage du chantier à l'été 2022. ●

Un plan de relance pour tous les métiers de la montagne !

Didier Bic multiplie les engagements. À la fois directeur de Kässbohrer E.S.E., vice-président de la CCI de Savoie, et même aux manettes de la petite station familiale du Col de Porte, en Isère, depuis plusieurs années, si quelqu'un a le don d'ubiquité, c'est bien lui ! Mais c'est en tant que président de l'Afmont, l'Association des Fournisseurs de Matériels et services pour la Montagne, qu'il a échangé avec nous sur les combats menés cet hiver pour défendre l'économie de la montagne.



GMM Actus : Pouvez-vous nous rappeler en quelques mots la différence entre l'Afmont et le Cluster Montagne ?

Didier Bic : L'Afmont défend des problématiques communes aux fournisseurs sur les plans réglementaires, législatifs, fiscaux, sociaux, économiques ou environnementaux mais toujours dans une logique d'intérêt général. Elle représente également la profession auprès des organisateurs d'événements et favorise des initiatives collectives de « bonnes pratiques ». Le Cluster Montagne a pour but d'accompagner et de promouvoir, en France et à l'international, les acteurs français de l'aménagement touristique en montagne. Il mène des actions qui permettent de soutenir l'innovation, la performance, les compétences et de favoriser le développement commercial de ses adhérents.

GMM Actus : L'Afmont et le Cluster mènent depuis le début de l'hiver un combat commun. Qu'est-ce qui vous a mené à cette collaboration ?

D. B. : Il ne faut pas oublier que c'est l'Afmont qui a fondé le Cluster Montagne avec la CCI de Savoie en fusionnant l'un de ses services avec FNI (France Neige International). Aujourd'hui nous participons toujours à sa gouvernance et soutenons ses actions. Quand nous avons pris conscience en décembre dernier que les domaines skiables n'allaient pas ouvrir à Noël, puis, en janvier 2021, qu'une saison blanche se profilait, les deux structures se sont rapidement rapprochées pour faire face ensemble. Une démarche commune, portée par une représentativité plus forte, s'avérerait indispensable pour peser dans les échanges à venir.

GMM Actus : Quelles sont les actions que vous avez portées et avec quels objectifs ?

D. B. : Dès janvier nous avons mis en place une commission commune aux deux structures avec l'appui de permanents du Cluster et nous avons engagé rapidement les premières actions auprès du

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, des parlementaires, des CCI, des organismes socio-professionnels comme le MEDEF et la CPME, etc. L'objectif était que nos entreprises soient reconnues comme étant directement impactées par la fermeture des remontées mécaniques de manière à leur ouvrir l'accès aux aides.

GMM Actus : ... et quels ont été les résultats ?

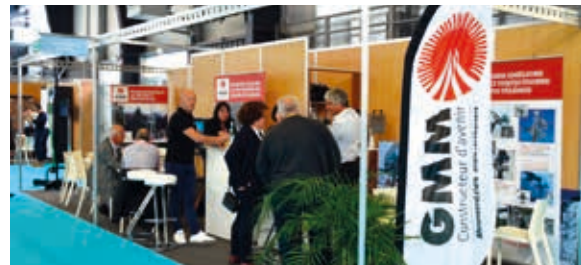
D. B. : Nous avons obtenu d'être caractérisés comme « fournisseurs des domaines skiables » et donc éligibles aux aides liées à la fermeture de ces derniers. Ça n'a pas été simple car nos adhérents affichent 109 codes NAF différents ! Nous avons donc raisonné en « métiers » et sommes parvenus à obtenir une représentation de quasi toutes les professions au sein de 8 catégories. Aujourd'hui les dossiers de demandes d'aides en cours sont presque tous acceptés.

GMM Actus : Quelles sont les prochaines étapes ?

D. B. : La production annuelle des fournisseurs dépend majoritairement du niveau d'activité des domaines skiables l'hiver précédent. Un hiver « blanc », comme ce fut le cas cette année, va avoir des conséquences dramatiques pour nos entreprises dont les carnets de commande resteront vides jusqu'au printemps 2022. Nous demandons donc que les aides soient prolongées jusqu'à cette date. Car même si une certaine activité estivale existe, elle ne représente, pour nos clients exploitants de stations, que 5 % de leur CA en moyenne, et ne leur dégage aucune capacité d'investissement. Enfin, en ce qui concerne le plan de relance en cours d'élaboration, nous « militons » pour que les aides à venir dans ce cadre soient bien fléchées vers de la relance économique des territoires de montagne. Il doit accompagner les projets de toute nature, car c'est ce dont nos entreprises ont concrètement besoin pour se relever après la crise, et cela ne doit pas se transformer en plan d'aide à l'innovation !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Alpipro et Digital Montagne**
9 et 10 juin 2021 - Savoieexpo Chambéry
- **AG du Cluster Montagne**
2 juillet 2021 - Espace F. Miterrand - Montmélian
- **Congrès de Domaines Skiables de France**
29 septembre 2021 - Savoieexpo Chambéry



BON À SAVOIR...

Quelle maintenance pour des remontées qui n'ont pas tourné cet hiver ?

Il faut savoir que... le matériel s'abîme davantage quand il ne tourne pas ! L'immobilité peut provoquer des marquages à certains endroits, des corrosions risquent de s'installer ailleurs, etc. Il est donc recommandé de faire tourner les appareils même s'ils sont à l'arrêt et surtout ne pas négliger les graissages qui doivent se faire paradoxalement plus souvent que quand l'appareil tourne.



ÇA BOUGE

Merci Isabelle !

Isabelle Ducos, c'était la voix féminine de GMM depuis 42 ans, une carrière entière ! D'une efficacité redoutable, elle était de tous les dossiers et, parmi ses nombreuses responsabilités, elle a traité pas moins de 1500 dossiers d'appels d'offres ! Quand on aime on ne compte pas, certes, mais le record va être difficile à battre ! Isabelle a donc cédé cet hiver sa place aux côtés de Gilles Kraan, pour une nouvelle vie de retraitée, pourtant, nul doute que vous continuerez à croiser cette sportive passionnée sur les chemins de montagne ou les pistes cyclables.



Bienvenue Roseline

Après une première partie de carrière dans le monde de l'informatique et des systèmes de gestion, Roseline Locatelli s'est familiarisée ces dernières années avec l'univers de la montagne chez Poma. Pratiquante émérite de snowboard depuis plus de 30 ans, elle est, depuis décembre dernier, votre interlocutrice privilégiée au poste d'assistante de direction et de secrétaire commerciale.

